

COMMUNIQUE N° 42A

le 11 novembre 1965.

POUR PUBLICATION IMMEDIATE

Bureau de presse  
750 Troisième Avenue, New York  
YUkon 6-5740

RHODESIE DU SUD

Texte de la déclaration du premier ministre  
du Canada, le très honorable Lester B. Pearson,  
publiée à Ottawa le jeudi 11 novembre 1965.

"J'ai appris avec regret et grande déception la décision du gouvernement de la Rhodésie de proclamer son indépendance. Cette initiative a été prise malgré de nombreux avertissements de la part des gouvernements britannique, canadien et autres. Le premier ministre Wilson a déclaré qu'il s'agit là d'une mesure anticonstitutionnelle qui équivaut en fait à une rébellion.

"Pendant et après la Conférence de juillet 1964 des premiers ministres du Commonwealth, j'ai dit bien clairement que le Canada ne reconnaîtrait pas une déclaration unilatérale d'indépendance de la part du gouvernement de la Rhodésie. Je tiens à déclarer de nouveau aujourd'hui que nous ne reconnaissons ni la déclaration unilatérale d'indépendance du gouvernement de M. Smith, ni l'Etat indépendant de la Rhodésie dont il affirme l'existence, ni le gouvernement rhodésien de M. Smith.

"Par suite de l'initiative du gouvernement de M. Smith, nous avons décidé de rappeler notre délégué commercial en poste à Salisbury, et de recommander immédiatement au Gouverneur en Conseil l'annulation du tarif préférentiel que le Canada avait accordé aux produits rhodésiens. Les produits importés de la Rhodésie ne jouiront plus du tarif préférentiel britannique, ni des taux du tarif de la nation la plus favorisée, mais seront assujettis aux taux les plus élevés du tarif général. Nous levons aussi dès maintenant un embargo général sur les armes. Il est donc désormais interdit d'exporter en Rhodésie des armes, de l'équipement militaire et des munitions. De plus, aucun autre accord d'assistance et aucun autre accord financier ne pourront être conclus.

"La situation qui prévaut en Rhodésie est particulièrement grave parce qu'elle peut entraîner la division au sein du Commonwealth et détériorer les relations entre les races, qui sont si essentielles à la coopération et au développement, en Afrique. Nous poursuivons actuellement avec des gouvernements africains et autres gouvernements du Commonwealth des consultations étroites relatives aux conséquences de cette initiative rhodésienne très regrettable.

"L'initiative du gouvernement de M. Smith va à l'encontre de l'opinion unanime du Commonwealth exprimée lors des Conférences de 1964 et 1965 des premiers ministres du Commonwealth. L'Assemblée générale des Nations Unies a aussi manifesté clairement son opposition à une déclaration unilatérale d'indépendance. Les mesures que le Canada entend appliquer et que je viens de mentionner expriment notre désapprobation à l'égard de la décision de la Rhodésie et sont conformes également à l'opinion du Commonwealth et à l'opinion mondiale."